AMENAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHE AU VESINET

Note d'information sur l'organisation

M Robert VARESE, Maire du Vésinet, a confié le projet de l'aménagement de la Place du Marché à M Jacques de MATTEIS, conseiller municipal délégué. L'approche globale et le schéma d'organisation en sont les suivants :

- Constitution d'un groupe de travail, dit GT PDM. Ce groupe a pour but, à court terme, de définir un avant projet visant à définir les moyens d'optimisation des surfaces et volumes sur et sous la Place du Marché. L'organisation de ce groupe a été définie courant janvier et comprend, outre certains fonctionnaires municipaux aux spécialités bien définies, des personnalités telles que des architectes, des ingénieurs ainsi que des élus et une ou deux personnalités de la société civile pouvant tous, par leurs spécificités, contribuer activement au bon déroulement de cette étude. Le dossier doit ainsi être étudié du mois de janvier au mois de mars et des points réguliers concernant l'avancement des travaux seront faits avec le Maire. L'objectif est d'obtenir un accord sur le « faisable, sorte de tronc commun ».
- Ce « tronc commun » devra ensuite être analysé et discuté lors de réunions de travail du GT PDM avec un certain nombre de groupes « partenaires » qui devront représenter le plus large échantillon possible de l'ensemble des habitants de la commune tout en restant d'une taille manageable (optimum 4 à 5 personnes par groupe si possible).
- Les groupes « partenaires » concerneront entre autres : les commerçants du Vésinet, l'ensemble des services municipaux en charge de l'enfance et des établissements scolaires, des représentants d'associations Vésigondines notamment celles concernées par les établissements de l'enseignement public de la commune, des associations Vésigondines telles que la MJC, l'USV, des commissions municipales telles que la commission des sports, de l'urbanisme, les représentants de conseils de quartier, principalement celui du centre, un groupe de personnalités du Vésinet qui seront contactées le moment venu.
- Ces réunions devront débuter vers la mi-mars et se poursuivront jusqu'à fin avril ou début mai. Elles auront un double but :
 - a. Le groupe de travail mettra les visiteurs au courant des résultats des études qu'il a entreprises et l'optimisation possible des surfaces et volumes ainsi que des suggestions et recommandations déjà reçues de nos concitoyens.
 - b. Les groupes partenaires devront, bien sûr, saisir cette occasion pour documenter au mieux et exprimer, s'ils en ont, recommandations et suggestions à la fois réalistes et souhaitables afin de répondre, selon eux, aux besoins de nos concitoyens notamment les jeunes. Le choix d'individualités renseignées et motivées composant ces groupes est donc important.
 - c. Notre but commun étant de revitaliser cette place et, au delà, le centre ville.

Le but de ces auditions est, pour le GTPDM, d'être en mesure de conclure sur un ou deux schémas généraux d'aménagement qui doivent inclure un ensemble des besoins et suggestions ainsi exprimés et, bien sûr, qu'il aura été possible de satisfaire.

Ce schéma sera ensuite confié à un cabinet spécialisé et devra donner lieu à un «marché de définition ». Ce type de marché, sur la base décrite ci-dessus, a pour but de s'assurer définitivement, dans un certain détail, de la viabilité à la fois financière et technique des différentes composantes du projet global. Il doit bien sûr tenir compte des servitudes qui nous sont imposées par la géographie du lieu tel qu'il sera réceptionné en juin, date de la fin des travaux actuels. A cette date, il sera également constaté la nécessité, ou non, d'une modification du POS. La démarche administrative adéquate devra donc suivre.

Au reçu du « marché de définition », soit au cours du 4^e trimestre si possible, un concours d'architectes pourra, sur les bases et conclusions de ce marché de définition, être lancé.

En fin de parcours, les projets architecturaux retenus seront soumis à l'appréciation de la population de la commune au cours du 1^{er} semestre de l'année 2010 pour réalisation fin 2011/courant 2012.

Jacques de MATTEIS et son groupe restent à votre disposition pour tout renseignement que vous pourriez désirer et vous remercie par avance de votre coopération.

.